

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1049 du 6 septembre 1945

n° 1049

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1945

Date de publication
6 septembre 1945

Date du numéro
30 septembre 1945

TEXTE INTÉGRAL

M. Roche, Président du Tribunal supérieur d'appel de Djibouti est chargé d'assurer les fonctions de Procureur de la République près le Tribunal supérieur d'appel de Djibouti et de Chef du Service judiciaire, pendant la durée de l'absence de M. Guillot, titulaire.